

# Hiver dans l'Ain, hausse du gaz et du fioul : pourquoi la pompe à chaleur devient un choix de plus en plus logique

Etude interne ETC01 – <https://www.etc-energies-renouvelables.fr>

Quand on parle de pompe à chaleur dans l'Ain, on entend encore souvent deux remarques. La première, c'est que "chez nous, l'hiver est trop froid". La seconde, c'est que "oui, mais si le gaz ou le fioul redescendent, on ne sera peut-être plus gagnant". Ces deux réflexions méritent mieux qu'une réponse rapide. Elles demandent de regarder le climat réel du département, sur une période assez longue, et d'observer aussi ce que disent les chiffres officiels sur les prix de l'énergie.

C'est justement là que le sujet devient intéressant. Car si l'on s'appuie sur des données publiques vérifiées, on constate à la fois que les hivers de l'Ain restent bien des hivers de chauffage, mais qu'ils sont déjà moins rigoureux qu'autrefois, et que le gaz comme le fioul restent durablement exposés à une volatilité forte, même lorsque les prix se détendent après une crise. Autrement dit, nous ne sommes pas dans un discours théorique. Nous sommes dans un basculement très concret : sur un territoire comme l'Ain, la pompe à chaleur n'est pas seulement une réponse "écologique", elle devient de plus en plus souvent une réponse technique et économique cohérente.

Il faut cependant être rigoureux. Dans cet article, nous distinguons clairement ce qui relève du **constat vérifié** et ce qui relève de la **projection raisonnable**. Les chiffres climatiques viennent de Météo-France, d'ORCAE et de DRIAS. Les chiffres énergie viennent du SDES, de la CRE et de l'ADEME. Là où une extrapolation est faite, elle est annoncée comme telle. C'est important, parce qu'un sujet comme celui-ci mérite autre chose qu'un argument commercial lancé à l'aveugle.

## L'Ain reste un département d'hiver, mais ce n'est plus l'hiver d'il y a quarante ans

Dire que l'Ain est un département froid en hiver n'est pas faux. Mais le présenter comme un territoire uniforme, avec partout les mêmes contraintes, l'est beaucoup plus. Entre la Bresse, la Dombes, le Revermont et le Bugey, les ambiances climatiques ne sont pas identiques. Les plaines humides, les secteurs de piémont et les zones plus encaissées ne réagissent pas de la même façon. C'est d'ailleurs pour cela qu'il faut raisonner à partir de territoires représentatifs et non à partir d'une idée générale du "climat de l'Ain".

Ce que montrent les profils climatiques ORCAE, c'est que le signal de réchauffement est déjà visible dans plusieurs zones représentatives du département. Sur le territoire **Bresse et Saône**, la diminution du nombre de jours de gel entre les périodes 1966-1995 et 1996-2025 est de **7,7 jours**. Sur le territoire de la **Dombes**, la baisse est de **11,5 jours**. Sur **Bugey Sud**, elle atteint **12,1 jours**. Et sur le périmètre de **Grand Bourg Agglomération**, qui constitue un bon point d'appui pour la Bresse et une partie du Revermont, la baisse est également marquée, avec une diminution du froid hivernal et des besoins de chauffage sur le long terme. Ces chiffres ne racontent pas une impression : ils traduisent une réalité mesurée.

Il faut bien comprendre ce que cela signifie. Un hiver "moins froid" ne veut pas dire qu'il n'y a plus de gel, ni qu'il ne peut plus y avoir de séquences froides. Cela veut dire que, sur la durée, la saison de chauffe est moins sévère qu'autrefois. Pour un système de chauffage, et en particulier pour une pompe à chaleur, cette nuance change beaucoup de choses. Une PAC n'a pas besoin d'un hiver doux au sens "méditerranéen" pour être pertinente. Elle devient intéressante dès lors que la majorité de la saison de chauffe se déroule dans une plage de température extérieure raisonnablement favorable. Et c'est précisément ce que l'on observe de plus en plus souvent.

Les données de Météo-France sur des stations de référence de l'Ain illustrent bien cette réalité. À **Ambérieu**, la température moyenne est de **3,2 °C en janvier**, **4,2 °C en février** et **3,9 °C en décembre**. La station compte en moyenne **65,3 jours** par an avec une température minimale inférieure ou égale à 0 °C, et enregistre **2511,1 degrés-jours unifiés** sur l'année. À **Belley**, dans le Bugey, la température moyenne est de **2,7 °C en janvier**, **4,1 °C en février** et **3,2 °C en décembre**, avec **57,9 jours** de température minimale inférieure ou égale à 0 °C. On voit bien que l'hiver existe, qu'il est réel, mais on voit aussi que l'on n'est pas dans un climat qui condamnerait par principe une PAC air/eau bien conçue.

Ces données sont précieuses, car elles évitent deux erreurs opposées. La première serait de dire que le réchauffement climatique a rendu l'hiver insignifiant. Ce serait faux. La seconde serait de raisonner comme si le climat de l'Ain était resté figé à celui des décennies passées. Ce serait faux également. Entre ces deux caricatures, il y a une réalité beaucoup plus utile : l'hiver reste un sujet sérieux, mais il est déjà moins rigoureux en moyenne, ce qui améliore progressivement le contexte de fonctionnement des pompes à chaleur.

## **Pourquoi la baisse du froid favorise mécaniquement la pompe à chaleur**

Pour un particulier, le mot "rendement" reste souvent abstrait. Pourtant, c'est le cœur du sujet. Une pompe à chaleur ne produit pas sa chaleur comme une chaudière brûle du gaz ou du fioul. Elle transfère des calories depuis l'air extérieur vers l'eau du circuit de chauffage. Plus l'air extérieur est clément, plus ce transfert est facile, et plus la machine travaille dans de bonnes conditions. À l'inverse, plus l'écart entre l'extérieur et la température d'eau demandée est important, plus l'effort demandé à la PAC augmente. C'est pour cela que le climat local compte énormément.

Or ce que disent les indicateurs climatiques, ce n'est pas seulement qu'il y a moins de jours de gel. C'est aussi que les besoins de chauffage diminuent. Sur **Grand Bourg Agglomération**, ORCAE indique une baisse moyenne de **603,4 degrés-jours de chauffage** entre 1966 et 2025. Le degré-jour est un indicateur utilisé précisément pour estimer la rigueur d'une saison de chauffe. Quand il baisse, cela signifie qu'un bâtiment a besoin de moins d'énergie pour rester confortable. Dit autrement : même sans changer la maison, le climat demande déjà moins d'effort qu'auparavant au système de chauffage.

C'est un point très important pour comprendre l'évolution actuelle du marché. Pendant longtemps, la discussion sur la PAC s'est focalisée sur les jours les plus froids. C'est logique, parce qu'ils interrogent le dimensionnement. Mais pour la facture annuelle, ce ne sont pas ces quelques jours qui font tout. Ce qui compte, c'est l'ensemble de la saison de chauffe. Si l'on a un peu moins de gel, un peu moins de sévérité hivernale et une baisse des degrés-jours, la machine passe une part croissante de son temps dans une zone de fonctionnement favorable. Et c'est cette réalité saisonnière qui pèse fortement sur la consommation finale.

Il faut d'ailleurs faire attention à une erreur fréquente dans les débats. Beaucoup de personnes jugent une PAC à partir d'un souvenir ponctuel : un matin très froid, une période de neige, un hiver ancien particulièrement rude. Ce raisonnement est compréhensible, mais il ne suffit pas. Un système de chauffage se juge sur son comportement global, sur sa capacité à couvrir les besoins réels d'un logement sur l'ensemble de la saison, et sur son coût d'usage. De ce point de vue, l'adoucissement progressif des hivers dans l'Ain est une donnée structurelle favorable à la pompe à chaleur.

## **Bresse, Dombes, Revermont, Bugey : quatre ambiances, une même tendance de fond**

La **Bresse** reste une zone où l'humidité et les brouillards peuvent renforcer le ressenti de froid, mais les données ORCAE sur **Bresse et Saône** montrent tout de même une diminution du nombre de jours de gel de **7,7 jours** entre les deux périodes de référence. Cela ne transforme pas la Bresse en climat doux. En revanche, cela confirme que l'environnement climatique dans lequel travaille une PAC est moins défavorable qu'il ne l'était auparavant. Pour un projet bien dimensionné, cela compte.

La **Dombes**, que beaucoup associent spontanément aux hivers humides et aux matinées blanches, suit la même direction, avec une baisse de **11,5 jours** de gel entre 1966-1995 et 1996-2025. Là encore, il ne s'agit pas de nier les particularités locales. Il s'agit de constater qu'en moyenne, le climat évolue dans le sens d'une moindre rigueur hivernale. Plus les périodes très froides deviennent relativement moins structurantes, plus l'intérêt d'une PAC correctement étudiée se consolide.

Le **Revermont** est plus délicat à isoler statistiquement dans les documents publics disponibles en accès direct, mais le secteur de **Grand Bourg Agglomération** et, plus largement, le bassin burgien permettent de raisonner sérieusement sur une partie représentative de cette transition entre plaine et

premiers reliefs. Les indicateurs y montrent eux aussi une baisse de la rigueur hivernale et des degrés-jours de chauffage. Pour une lecture technique, c'est une information plus utile qu'un ressenti général, car elle se traduit directement dans les besoins du bâtiment.

Le **Bugey** conserve naturellement une image de territoire plus exigeant, et c'est vrai que selon les secteurs et l'altitude, les contraintes peuvent être plus marquées. Pourtant, même là, les données montrent une évolution nette. Le territoire **Bugey Sud** enregistre une baisse de **12,1 jours** de gel entre les deux périodes de référence, tandis que la station de **Belley** présente des moyennes hivernales qui restent froides mais compatibles avec un raisonnement sérieux en pompe à chaleur, à condition évidemment de ne pas négliger le dimensionnement, les émetteurs et les réglages. C'est là que le vrai sujet se situe : non pas dans un "oui" ou "non" simpliste à la PAC, mais dans la qualité de l'étude et de l'installation.

## Ce que dit la trajectoire climatique à moyen terme

Quand on parle de réchauffement climatique, il faut éviter deux travers. Le premier consiste à parler comme si tout était encore hypothétique. Le second consiste à parler comme si l'avenir était déjà entièrement écrit. Les données disponibles permettent une position plus juste : une partie du changement est déjà observée, et une autre partie fait l'objet de projections robustes, avec des ordres de grandeur crédibles.

À l'échelle régionale, les documents de planification écologique indiquent que l'Auvergne-Rhône-Alpes a déjà connu un réchauffement moyen d'environ **+2,1 °C depuis les années 1960**, avec un signal encore plus fort en été. Ce n'est pas une tendance marginale. C'est un changement profond du contexte climatique régional. Et dans le département de l'Ain, le volet adaptation de la planification écologique indique un climat médian à **+2,3 °C en 2050**. Il s'agit bien ici d'une projection, pas d'un constat actuel, mais elle s'inscrit dans une continuité cohérente avec les évolutions déjà observées.

DRIAS, de son côté, indique qu'à l'horizon proche **2021-2050**, la hausse des températures moyennes en France métropolitaine se situe dans un ordre de grandeur de **+0,6 à +1,3 °C** par rapport à la période 1976-2005, avec en hiver une **diminution des jours anormalement froids de 1 à 4 jours en moyenne** sur le territoire. Ce ne sont pas des chiffres inventés pour faire peur ou vendre un équipement. Ce sont des projections publiques, construites pour aider les territoires à anticiper. Pour un département comme l'Ain, cela ne signifie pas la disparition du chauffage, mais cela signifie que le contexte d'usage des PAC devrait rester favorable, voire le devenir davantage.

Il faut d'ailleurs noter un point essentiel : dans les projections DRIAS, le réchauffement hivernal est souvent un peu moins marqué que la hausse annuelle moyenne, mais il reste bien réel. Cela signifie que l'hiver ne "disparaît" pas, mais qu'il glisse progressivement vers des conditions moins pénalisantes qu'auparavant. Pour les propriétaires qui hésitent entre conserver une chaudière fossile ou passer à une PAC, c'est une information de fond. Un choix de chauffage se fait pour quinze ou vingt ans. Il est donc logique de regarder non seulement le climat d'hier, mais aussi celui dans lequel l'équipement devra fonctionner demain.

## Le vrai basculement économique : la fragilité durable du gaz et du fioul

Le deuxième sujet de cet article est tout aussi important que le climat. Même si l'hiver s'adoucit, l'intérêt d'une pompe à chaleur dépend aussi du prix des énergies concurrentes. Or, depuis plusieurs années, les ménages ont redécouvert à quel point le gaz et le fioul sont vulnérables aux crises internationales. Conflits, tensions diplomatiques, arbitrages géopolitiques, mouvements sur les marchés : tout cela se retrouve tôt ou tard sur la facture.

Les chiffres publics du SDES montrent qu'en **2024**, le prix TTC moyen payé par les ménages en France s'établissait autour de **280 €/MWh** pour l'électricité, **145 €/MWh PCI** pour le gaz naturel et **120 €/MWh PCI** pour le fioul domestique. Pris isolément, ces chiffres peuvent donner l'impression que l'électricité est plus chère. Et c'est vrai si l'on compare simplement le prix d'un kilowattheure acheté. Mais ce raisonnement devient trompeur dès que l'on compare des systèmes de chauffage différents. Une chaudière au gaz ou au fioul transforme un combustible en chaleur. Une pompe à chaleur, elle, utilise de l'électricité pour déplacer des calories et peut fournir plusieurs kilowattheures de chaleur pour un seul kilowattheure électrique consommé. C'est toute la différence.

La CRE, qui publie tous les mois son prix repère du gaz pour les clients résidentiels, rappelle aussi que depuis la fin des tarifs réglementés, le prix reste dépendant des conditions de marché. Pour **mai 2026**, le prix repère chauffage publié est de **0,12558 €/kWh TTC**, avec un abonnement annuel de **343,90 € TTC** pour un client résidentiel type chauffé au gaz. La CRE a d'ailleurs annoncé début avril 2026 une hausse de **15,4 % TTC** du prix repère pour mai, en lien avec les tensions provoquées par la guerre en Iran. Voilà exactement le type de signal qui compte pour un ménage : même lorsqu'une crise semble loin, ses effets peuvent remonter brutalement jusqu'à la facture domestique.

C'est ici qu'il faut être honnête. Non, le gaz et le fioul ne montent pas en ligne droite, mois après mois, sans jamais redescendre. Les marchés bougent, parfois fortement à la baisse après une tension. Mais ce qu'ont montré les dernières années, c'est que leur prix peut remonter brutalement, et que le retour à des niveaux durablement bas n'a rien d'évident. Pour un propriétaire qui doit décider aujourd'hui d'un investissement de chauffage, cette vulnérabilité n'est pas un détail. C'est un risque économique structurel.

## Pourquoi la comparaison “électricité contre gaz” est souvent mal posée

Beaucoup de discussions s'arrêtent à une formule simple : “l'électricité coûte plus cher que le gaz”. Formellement, sur le prix facial du kilowattheure acheté, c'est souvent vrai. Mais pour chauffer une maison, ce qui compte n'est pas seulement le prix de l'énergie à l'achat. Ce qui compte, c'est le coût du **kilowattheure de chaleur utile** rendu dans le logement.

Prenons un exemple volontairement simple. Si une maison a besoin de **15 000 kWh de chaleur utile** sur l'année, un système fossile devra acheter une énergie qui sera convertie en chaleur avec ses propres pertes. Une PAC, elle, ne raisonne pas de la même façon. Si elle fonctionne avec un coefficient de performance moyen proche de **3**, elle délivre ces 15 000 kWh de chaleur avec environ **5 000 kWh d'électricité**. En prenant le prix moyen de l'électricité résidentielle 2024 autour de **0,28 €/kWh**, cela représente environ **1 400 €** d'énergie. Avec le gaz à **145 €/MWh**, soit **0,145 €/kWh**, les **15 000 kWh** reviennent déjà à **2 175 €**, avant même d'entrer dans le détail des rendements de chaudière. Avec le fioul à **120 €/MWh**, soit **0,12 €/kWh**, on arrive à **1 800 €**, là encore avant pertes réelles. On voit donc immédiatement pourquoi la comparaison brute des tarifs est insuffisante.

Même en reprenant le prix repère gaz résidentiel de la CRE en **mai 2026**, à **0,12558 €/kWh TTC**, les **15 000 kWh** d'énergie achetée représentent **1 883,70 €**, auxquels il faut ajouter l'abonnement annuel. La PAC, elle, reste avantagée dès lors qu'elle est correctement installée et qu'elle travaille dans une maison cohérente avec son usage. Encore une fois, cela ne veut pas dire que toutes les maisons donneront le même résultat. Cela veut dire que, dans une grande partie des situations résidentielles, l'écart économique reste très significatif.

## Ce que dit l'ADEME sur les performances réelles des pompes à chaleur

L'un des intérêts des publications récentes de l'ADEME, c'est qu'elles permettent de sortir des promesses commerciales un peu vagues. L'agence a publié en 2025 un avis fondé sur une campagne de mesure portant sur **100 pompes à chaleur air/eau** en maison individuelle. La conclusion générale est favorable : les PAC correctement installées et correctement réglées offrent de bonnes performances réelles et permettent de réduire fortement la facture de chauffage. L'ADEME explique même qu'en usage réel, on observe typiquement une division importante de la facture, notamment face aux systèmes fossiles.

Mais l'ADEME ajoute aussi quelque chose de très important, que les installateurs sérieux connaissent bien : environ **un tiers des installations** n'atteignent pas les résultats attendus, souvent à cause de réglages, de dimensionnements ou de choix techniques imparfaits. C'est une information capitale, parce qu'elle évite de vendre la PAC comme une solution magique. Une PAC n'est pas "bonne" toute seule. Elle le devient lorsqu'elle est adaptée au logement, aux émetteurs, aux habitudes d'usage et aux températures d'eau réelles du réseau.

Dans le fond, c'est même un argument fort pour les entreprises qui travaillent sérieusement. Le marché a parfois souffert d'installations faites trop vite, avec un raisonnement trop simpliste, où l'on remplace une chaudière par une PAC sans traiter le reste. Or ce n'est pas ainsi qu'on obtient une machine performante sur la durée. Ce qui fait la différence, c'est l'étude thermique réelle, le dimensionnement, la qualité de pose, la régulation, la loi d'eau, l'adaptation des émetteurs, et le suivi des réglages. Quand ces points sont maîtrisés, la PAC révèle tout son intérêt. Quand ils sont négligés, on fabrique de la déception.

## **Ce qui devient de plus en plus probable dans les années qui viennent**

Nous arrivons ici à la partie qui relève de la projection raisonnable, et il est important de la présenter comme telle. Si l'on combine les tendances climatiques observées dans l'Ain, les projections de réchauffement à horizon 2050 et la volatilité persistante des énergies fossiles, il devient plausible que la pompe à chaleur gagne encore en pertinence moyenne dans le département au cours des prochaines années. Ce n'est pas une certitude absolue maison par maison. C'est une tendance de fond cohérente.

Pourquoi ? D'abord parce que les hivers, sans cesser d'exiger un vrai chauffage, devraient continuer à être moins pénalisants en moyenne que ceux du passé. Ensuite parce que le gaz et le fioul, même lorsqu'ils reculent après une crise, restent liés à des équilibres internationaux instables. Enfin parce qu'une PAC bien étudiée permet de s'appuyer sur un principe physique très avantageux : produire plusieurs unités de chaleur utile à partir d'une unité d'électricité consommée. Lorsque ces trois éléments vont dans le même sens, la logique économique se renforce.

Il faut toutefois rester prudent sur la manière de le dire. Il serait excessif d'affirmer que le gaz ou le fioul ne baisseront plus jamais. Il serait excessif aussi de promettre qu'une PAC sera toujours rentable, dans n'importe quelle maison, sans réflexion complémentaire. Une habitation très énergivore, avec des températures d'eau élevées, une mauvaise régulation ou une enveloppe peu performante, demandera un projet plus fin. Mais cela ne contredit pas le constat global. Cela rappelle simplement qu'en chauffage, il n'existe pas de bon résultat sans bonne conception.

## **Ce que cela veut dire concrètement pour un propriétaire dans l'Ain**

Pour un ménage de l'Ain qui se chauffe encore au gaz ou au fioul, la vraie question n'est plus seulement "est-ce qu'une PAC fonctionne ici ?". Cette question a déjà largement trouvé sa réponse : oui, elle peut fonctionner très correctement dans le département, y compris dans des contextes hivernaux sérieux, à condition d'être adaptée. La vraie question devient plutôt : "dans ma maison, avec mon niveau d'isolation, mes radiateurs ou mon plancher chauffant, mes habitudes de température et ma facture actuelle, quelle PAC a du sens et quels gains puis-je réellement attendre ?"

C'est là que la différence se fait entre un raisonnement général et un projet réussi. Le climat du département évolue dans un sens favorable. Les énergies fossiles restent risquées et coûteuses. Les données publiques montrent clairement l'intérêt croissant de la PAC. Mais au moment de passer du principe au chantier, il faut entrer dans le concret : besoins de chauffage, température d'eau de départ, déperditions, inertie du logement, production d'eau chaude sanitaire, réglage de la régulation, place disponible, niveau sonore, implantation de l'unité extérieure et qualité de l'accompagnement. Sans cette précision, on reste dans le discours. Avec elle, on passe dans la performance réelle.

## **En résumé : la PAC devient plus logique, pas plus magique**

S'il fallait résumer l'évolution actuelle en une phrase, elle serait simple : dans l'Ain, la pompe à chaleur devient de plus en plus logique, non pas parce que les hivers auraient disparu, mais parce qu'ils sont déjà moins sévères qu'autrefois, et parce que le gaz et le fioul ont montré à quel point ils restent économiquement fragiles.

Le réchauffement observé ne supprime pas le chauffage. Il change progressivement les conditions dans lesquelles un système de chauffage doit fonctionner. Or, dans ce nouveau contexte, la PAC bénéficie d'un double avantage. D'un côté, elle profite de conditions hivernales globalement un peu moins contraignantes qu'autrefois. De l'autre, elle permet de réduire l'exposition directe aux combustibles fossiles, dont les prix restent soumis aux tensions du monde. Quand on regarde les données et non les idées reçues, ce constat apparaît de plus en plus nettement.

La conclusion la plus honnête n'est donc pas "la PAC est toujours la meilleure partout". La conclusion honnête est la suivante :  **dans l'Ain, et de plus en plus, une pompe à chaleur bien étudiée, bien dimensionnée et bien réglée a de fortes chances d'être un choix pertinent, aussi bien techniquement qu'économiquement, face à un chauffage au gaz ou au fioul.** Et c'est précisément pour cela que le sérieux de l'étude initiale devient aussi important que la qualité de la machine elle-même.

## **Sources utilisées**

ORCAE Auvergne-Rhône-Alpes, **Profil CC Bresse et Saône.**

[https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/fileadmin/migration/mediatheque/orcae/Profils\\_v1/Profil\\_200071371.pdf](https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/fileadmin/migration/mediatheque/orcae/Profils_v1/Profil_200071371.pdf)

ORCAE Auvergne-Rhône-Alpes, **Profil CRTE de la Dombes.**

[https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/api/fileadmin/migration/mediatheque/orcae/Profils\\_v1/Profil\\_crte-84-01-7.pdf](https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/api/fileadmin/migration/mediatheque/orcae/Profils_v1/Profil_crte-84-01-7.pdf)

ORCAE Auvergne-Rhône-Alpes, **Profil CRTE Bugey Sud.**

[https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/api/fileadmin/migration/mediatheque/orcae/Profils\\_v1/Profil\\_crte-84-01-6.pdf](https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/api/fileadmin/migration/mediatheque/orcae/Profils_v1/Profil_crte-84-01-6.pdf)

ORCAE Auvergne-Rhône-Alpes, **Profil Grand Bourg Agglomération.**

[https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/api/fileadmin/migration/mediatheque/orcae/Profils\\_v1/Profil\\_200071751.pdf](https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/api/fileadmin/migration/mediatheque/orcae/Profils_v1/Profil_200071751.pdf)

ORCAE Auvergne-Rhône-Alpes, **Fiche indicateur : évolution des degrés-jours annuels de chauffage et de froid/climatisation.**

[https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/api/fileadmin/mediatheque\\_orcae/publications/ORCAE\\_Fiche\\_Indicateur\\_DJU.pdf](https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/api/fileadmin/mediatheque_orcae/publications/ORCAE_Fiche_Indicateur_DJU.pdf)

Météo-France, **Fiche climatologique AMBERIEU (01), statistiques 1991-2020 et records.**

[https://donneespubliques.meteofrance.fr/FichesClim/FICHECLIM\\_01089001.pdf](https://donneespubliques.meteofrance.fr/FichesClim/FICHECLIM_01089001.pdf)

Météo-France, **Fiche climatologique BELLEY (01), statistiques 1991-2020 et records.**

[https://donneespubliques.meteofrance.fr/FichesClim/FICHECLIM\\_01034004.data](https://donneespubliques.meteofrance.fr/FichesClim/FICHECLIM_01034004.data)

SDES, **Chiffres clés de l'énergie – Édition 2025, prix de l'énergie.**

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-energie/fr/3-prix-de-lenergie>

Commission de régulation de l'énergie, **Prix repère de vente de gaz naturel à destination des clients résidentiels.**

[https://www.cre.fr/fileadmin/Documents/Communiques\\_de\\_presse/2026/260408\\_CP\\_CRE\\_PRVGmai26.pdf](https://www.cre.fr/fileadmin/Documents/Communiques_de_presse/2026/260408_CP_CRE_PRVGmai26.pdf)

Commission de régulation de l'énergie, **Communiqué du 8 avril 2026 sur la hausse du prix repère du gaz au 1er mai 2026.**

[https://www.cre.fr/fileadmin/Documents/Communiques\\_de\\_presse/2026/260408\\_CP\\_CRE\\_PRVGmai26.pdf](https://www.cre.fr/fileadmin/Documents/Communiques_de_presse/2026/260408_CP_CRE_PRVGmai26.pdf)

Préfecture de région / Planification écologique Auvergne-Rhône-Alpes, **feuille de route adaptation.**

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes/irecontenu/telechargement/133684/980128/file/COP%20AURA%20-%20Adapt-%20feuille%20de%20route%202025%20VF.pdf>

Préfecture / volet adaptation AIN, **Le climat en 2050 dans l'Ain.**

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/irecontenu/telechargement/133686/980138/file/COP-adaptation-AIN.pdf>

DRIAS, **La France au XXIe siècle.**

<https://www.drias-climat.fr/accompagnement/section/182>

DRIAS, **Le climat futur de la France selon la TRACC.**

<https://www.drias-climat.fr/accompagnement/section/402>

ADEME, **Les pompes à chaleur : une solution à fort potentiel.**

<https://www.ademe.fr/presse/communique-national/les-pompes-a-chaleur-une-solution-a-fort-potentiel/>

ADEME Infos, **Comment maximiser la performance de votre pompe à chaleur air/eau.**

<https://infos.ademe.fr/energies/2025/comment-maximiser-la-performance-de-votre-pompe-a-chaleur-air-eau/>

Notre Environnement, **Les pompes à chaleur passées au crible d'une étude inédite.**

<https://www.notre-environnement.gouv.fr/actualites/breves/article/les-pompes-a-chaleur-passees-au-crible-d-une-etude-inedite>